

Aux contribuables de la Municipalité de Vallée-Jonction

## AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE le conseil municipal de la municipalité de Vallée-Jonction a adopté lors d'une séance tenue le **14 août 2023**, le règlement numéro # 2023-366 Règlement concernant l'abrogation du règlement d'emprunt numéro 2010-222

QU'un avis de motion du présent règlement a été donné en date du 3 juillet 2023

QU'un projet de règlement a été déposé à la séance du 14 août 2023

QUE le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.

DONNÉ à Vallée-Jonction, ce **15 août 2023**



Nadia Bisson  
Directrice générale par intérim

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nadia Bisson, directrice générale par intérim de la Municipalité de Vallée-Jonction, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le **16 août 2023** entre 16h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **15 août 2023**.



Nadia Bisson,  
Directrice générale par intérim